



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE**

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 5 décembre 2017

INFORMATION MÉDIAS

**- Réunion du Conseil local de sécurité et de prévention
de la délinquance (CLSPD) de Pirae, signature de la convention de
coopération entre la police municipale et la Direction de la sécurité
publique ainsi qu'un protocole de sécurité dit « voisins vigilants » -
(Mardi 5 décembre 2017)**

A l'invitation de M. Edouard FRITCH, Maire de la commune de Pirae et Président de la Polynésie française, M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République, a assisté ce mardi 5 décembre 2017, au Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de la commune¹.

A cette occasion, le représentant de l'Etat a fait le point sur les tendances de la délinquance en Polynésie française et a rappelé ses orientations en matière de prévention de la délinquance à l'échelle du territoire et des communes.

M. René BIDAL a salué le travail du maire de Pirae et de ses équipes et a souligné l'importance de la coordination entre la police municipale et la police nationale mais également avec les médiateurs communaux, les associations et les églises. Le Haut-Commissaire a par ailleurs rappelé le rôle primordial des familles et combien l'action des maires dans leur accompagnement reste déterminante dans la prévention de la délinquance.

La réunion a été l'occasion pour l'équipe communale de présenter sa stratégie de prévention déclinée autour de 4 axes : réussite scolaire, tranquillité publique, vie sociale et dialogue social.

Des actions concrètes sont déployées, plus particulièrement dans les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville et dans certaines zones sensibles identifiées par la police municipale. Ces actions portent sur les nuisances sonores, la prévention technique de la malveillance avec l'installation d'un dispositif de vidéo-protection, ou encore l'implication des citoyens dans la prévention des atteintes aux biens.

Le Haut-Commissaire de la République a signé avec le Maire de Pirae et le Procureur de la République, une convention de coordination entre la police municipale de Pirae et la Direction de la sécurité publique, ainsi qu'un protocole de sécurité participative citoyenne dit « voisins vigilants » qui constituent les premières étapes de cet engagement partenarial.

¹ Le CLSPD constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance dans la commune. Il est présidé par le maire qui en fixe la composition par arrêté.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**



Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**



Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**



Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**



Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr